

Réf: Dossier N° 027769

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BOULANGERIE MATENIN CHOCO »

Siège social Abidjan, Abobo, BC,lot 291,ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOULANGERIE MATENIN CHOCO »

Objet : Boulangerie ;

- Pâtisserie et commerce général ;
- Toutes prestations de services.
- L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;
- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;
- Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, BC,lot 291,ilot 46

Dirigeant(s) : M MAMADOU TOURE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03194 du 17/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21576/GTCA/RC/2021 du 17/08/2021

